

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST

VILLE DE CLERMONT



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la Ville de Clermont, qu'à la séance ordinaire du lundi 13 septembre 2021 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

- **Propriété située au 19 rue du Parc Daniel, sur le lot 3 256 850 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme la construction d'un garage résidentiel d'une superficie de 38 mètres carrés alors que la superficie maximale autorisée pour cette propriété est de 30 mètres carrés. Étant donné qu'il s'agit d'un calcul par rapport à la superficie de la maison mobile, les bâtiments secondaires auraient une superficie de 68 % alors que le maximum autorisé ne devrait pas dépasser 60 %.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande à la séance du conseil du 13 septembre 2021 ou peut transmettre ses commentaires par écrit au plus tard le lundi 13 septembre à 12 h par courriel à l'adresse suivante : fdamour@ville.clermont.qc.ca.

Donné à Clermont, ce 30^e jour du mois d'août deux mille vingt-et-un.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'France D'Amour', with a stylized flourish above the name.

France D'Amour
Directrice générale